



**UIA**

Union Internationale des Avocats  
International Association of Lawyers  
Unión Internacional de Abogados



# SPONSORING

## DES SÉMINAIRES ET FORMATIONS DE L'UIA

**UIA**

20 rue Drouot

75009 Paris, France

T +33 1 44 88 55 66

F +33 1 44 88 55 77

uiacentre@uianet.org

[www.uianet.org](http://www.uianet.org)



# PRÉSENTATION DE L'UIA

## *L'UIA, une valeur sûre*

L'UIA est l'unique **association multilingue et multiculturelle d'envergure internationale**.

Ses langues de travail sont le français, l'anglais et l'espagnol.

L'UIA rassemble plus de **2 000 membres** individuels provenant de **110 pays** ainsi que **200 barreaux** et associations professionnelles.

*L'occasion pour vous de toucher plus de 2 millions d'avocats dans le monde !*

## *L'UIA, une association active et engagée*

- Un **réseau de professionnels** qui regroupe de nombreuses personnalités du monde juridique
- Une **publication** : *Le Juriste International* (Tirage trimestriel : 3 000 exemplaires)
- Un **congrès annuel** avec 1 000 participants provenant de près de 70 pays
- Des **prises de position fortes et des missions d'observation** fréquentes relayées dans les instances de type ONU et dans les médias internationaux

Pour obtenir plus d'informations sur l'UIA, consultez notre site Internet  
[www.uianet.org](http://www.uianet.org)



## LES SÉMINAIRES ET FORMATIONS

- **Les séminaires** : près de 20 séminaires sont proposés par an. Ils rassemblent entre 60 et 400 professionnels selon la destination et le thème.

Les séminaires sont préparés par les commissions scientifiques de l'UIA et sont souvent organisés conjointement avec des Barreaux ou d'autres organisations internationales.

- **Les formations** : entre quatre et cinq par an, elles s'adressent à un public plus restreint avec un maximum de 32 participants pour permettre une large interactivité et sont dispensés par des experts de haut niveau.

L'UIA offre une opportunité unique aux participants de se créer un réseau international et de se former dans divers domaines du droit sur des sujets de pointe.

## *Avantages du partenariat avec l'UIA*

- ➔ Associez votre nom à la plus ancienne organisation internationale d'avocats accréditée par de nombreux instituts et organisations juridiques mondiales.
- ➔ Faites-vous connaître des nombreuses personnalités (Présidents de barreaux et d'associations, avocats de renommée internationale) qui participent à nos événements.
- ➔ Affirmez votre positionnement de marché et présentez vos produits et services.

## **Votre visibilité ? Notre audience :**

- Campagne presse : couverture médiatique de l'événement au niveau local (TV, radio, presse écrite)
- Partenariats médias nationaux et internationaux
- Campagne de communication forte : 3 000 programmes, newsletters envoyés à des milliers de professionnels, réseaux sociaux, etc. pour chaque événement
- Site Internet : 30 000 VU par mois

# OPPORTUNITÉS DE PARTENARIAT

L'UIA vous propose 2 packs de partenariat différents

PACKS PARTENAIRE	GOLD (1 séminaire ou formation) 10 000 € HT*	PLATINUM (10 séminaires ou formations) 50 000 € HT*
<b>Communication visuelle</b>		
• Mention de votre nom et logo sur le programme	✓	✓
• Mention de votre nom et logo sur le site internet de l'évènement	✓	✓
• Mention de votre nom et logo sur l'écran de présentation dans la salle de l'évènement	✓	✓
<b>Évènements sociaux</b>		
• Pause café	✓	✓
• Déjeuner	✓	✓
• Invitation au séminaire	2	2
<b>Stand <sup>(1)</sup></b>		
• Une table avec 2 chaises ou stand fourni par vos soins	✓	✓

<sup>(1)</sup> Il est possible que selon la configuration du lieu du séminaire, certains séminaires ne puissent accueillir de stands. Renseignez-vous.



## Vous souhaitez devenir exposant ?

Vous pouvez participer à l'évènement activement en prenant un stand (une table et deux chaises ou stand fourni par vos soins) qui sera installé à côté du desk des inscriptions.

Le partenariat inclut\* :

- l'utilisation de la zone d'exposition
- 2 passes d'exposant avec accès au déjeuner et pauses café pendant l'évènement

**Stand<sup>(1)</sup> : 1 500 € HT\***

\* L'espace sera attribué par ordre de date de la demande et une fois que les partenariats Platinum et Gold auront sélectionné leur place dans la zone d'exposition.

# OPPORTUNITÉS DE PARTENARIAT

## Vous souhaitez faire de la publicité par l'objet ?

- **Stylos** : avec votre nom et logo distribués à tous les participants
  - **Bloc-notes** : avec votre nom et logo distribués à tous les participants
- Le sponsor est responsable des coûts relatifs à l'achat, l'impression, le transport et la mise à disposition des stylos et bloc-notes pendant le séminaire ou la formation.

PUBLICITÉ PAR L'OBJET	1 séminaire ou formation	10 séminaires ou formations
Stylos	250 € HT*	3 000 € HT*
Bloc-notes	500 € HT*	6 000 € HT*

## Vous souhaitez communiquer dans nos newsletters ?

Pour la promotion de ses séminaires et formations, l'UIA envoie entre 3 et 5 newsletters à une base de données de plus de 10 000 contacts.

Le sponsor pourra inclure son logo sur chaque newsletter envoyée pour un évènement donné.

**Prix : à partir de 1 500 € HT\***

## Vous souhaitez sponsoriser la traduction simultanée ?

Notre association travaille officiellement en trois langues : l'anglais, le français et l'espagnol. La plupart de nos évènements se déroule en anglais. Si vous souhaitez donner au séminaire/formation un caractère plus international, nous vous proposons de sponsoriser la traduction simultanée de et vers nos langues de travail.

Vous deviendrez un partenaire privilégié et bénéficierez des avantages suivants :

- **Une inscription gratuite donnant accès aux sessions, au déjeuner et pauses café**
- **Votre nom, logo et lien sur le site Internet de l'évènement**
- **Votre logo sur la brochure de présentation de l'évènement**
- **Votre logo visible sur les écrans d'accueil dans la salle de réunion**
- **Possibilité de mettre à disposition du matériel promotionnel au desk des inscriptions**

## Vous souhaitez sponsoriser un évènement en particulier ?

### Cocktail de bienvenue

- Présentation du logo de votre organisation sur une bannière roll-up à l'entrée de l'évènement ou un porte-nom sur chaque table. (\*)
- Le président de l'UIA ou son représentant nomme et remercie publiquement le sponsor du cocktail de bienvenue.

### Pause Café

- Présentation du logo sur un porte-nom ou une bannière roll-up (\*) et possibilité de mettre à disposition votre documentation. Installé sur chaque table, le porte-nom indiquera « *Cette pause café vous est offerte par... »*.

### Déjeuner

- Présentation du logo de votre organisation sur une bannière roll-up à l'entrée de l'évènement ou un porte-nom sur chaque table. (\*)
- 2 déjeuners offerts.
- Possibilité de mettre à disposition du matériel promotionnel pendant le déjeuner.

(\*) Les bannières roll-up sont fournies par le sponsor.

PARTENAIRE D'UNE ACTIVITÉ	Tarifs pour un séminaire/formation
Cocktail de bienvenue	2 000 € HT*
Pause Café	500 € HT*
Déjeuner	1 500 € HT*

CHAQUE ACTIVITÉ SOCIALE SPONSORISÉE DONNE AUTOMATIQUEMENT DROIT AUX AVANTAGES SUIVANTS :

- **Mention du nom et logo du sponsor sur le site Internet annonçant l'évènement et lien vers la page web du sponsor**
- **Le logo du sponsor apparaît sur la brochure de présentation de l'évènement sponsorisé**
- **Le logo du sponsor est visible sur les écrans d'accueil dans la salle de réunion**

# FORMULAIRE DE DEMANDE DE PARTENARIAT

Veillez compléter en majuscules ce formulaire, examiner les conditions et modalités et retourner à :

## UIA – Union Internationale des Avocats

Colette Surin, Coordinateur Événements  
20 rue Drouot, 75009 Paris, France  
Tél. : +33 1 44 88 55 66 – Fax : +33 1 44 88 55 77  
Email : csurin@uianet.org

Personne à contacter : .....	<b>Détails requis pour la facturation</b> (si différents de ci-contre)
.....	Personne à contacter : .....
Société : .....	.....
.....	Société : .....
Adresse : .....	.....
.....	Adresse : .....
Ville : .....	.....
.....	Ville : .....
État/Région : .....	.....
.....	État/Région : .....
Code postal : .....	.....
.....	Code postal : .....
Pays : .....	.....
.....	Pays : .....
Téléphone : .....	.....
.....	Téléphone : .....
Fax : .....	.....
.....	Fax : .....
Email : .....	.....
.....	Site Web : .....
Site Web : .....	.....
.....	Numéro de TVA : .....
.....	.....

Je certifie que je suis autorisé(e) à signer le présent formulaire et à conclure le présent contrat de promotion pour le compte du client.

Signature de la personne autorisée :

Date :

Nom (en caractères d'imprimerie) :

## SÉMINAIRES ET FORMATIONS DE L'UIA

Je voudrais sponsoriser ce qui suit :

PARTENARIAT	PRIX
<input type="checkbox"/> Pack Platinum	50 000 € HT*
<input type="checkbox"/> Pack Gold	10 000 € HT*
<input type="checkbox"/> Traduction simultanée	6 000 € HT*
<input type="checkbox"/> Bloc-notes – Pour 10 séminaires ou formations	6 000 € HT*
<input type="checkbox"/> Stylos – Pour 10 séminaires ou formations	3 000 € HT*
<input type="checkbox"/> Cocktail de bienvenue	2 000 € HT*
<input type="checkbox"/> Déjeuner	1 500 € HT*
<input type="checkbox"/> Stand	1 500 € HT*
<input type="checkbox"/> Newsletter	1 500 € HT*
<input type="checkbox"/> Pause Café	500 € HT*
<input type="checkbox"/> Bloc-notes – Par séminaire ou formation	500 € HT*
<input type="checkbox"/> Stylos – Par séminaire ou formation	250 € HT*

Indiquez SVP le/les séminaire(s) et/ou formation/s que vous souhaitez sponsoriser :

Cochez cette case si vous souhaitez être contacté par l'UIA pour discuter des options de sponsoring présentées ci-dessus ou autres.

En signant et renvoyant le présent formulaire, vous acceptez les conditions et modalités définies à la dernière page du présent document. Le présent formulaire et contrat de partenariat de l'une quelconque des parties de l'UIA auront force obligatoire dès lors qu'ils seront acceptés par un représentant habilité de l'Union Internationale des Avocats pour les séminaires et formations de l'UIA. L'UIA se réserve le droit de rejeter le présent formulaire ou de résilier le présent contrat de partenariat à son entière discrétion.

Le logo de la société aux formats .jpg et .eps en **haute résolution** devra être envoyé par courrier électronique dans un délai d'une semaine à compter du dépôt des présents formulaires et contrat de partenariat.

\*La TVA peut-être appliquée au total ci-dessus selon la Directive européenne 2006/112/CE du 28 novembre 2006.

# CONDITIONS ET MODALITÉS POUR L'ANNÉE

*\*La TVA peut être appliquée au total ci-dessus selon la Directive européenne 2006/112/CE du 28 novembre 2006.*

## ■ Inscription du partenaire, politique en matière de paiement et d'annulation

Tout demande de partenariat doit être rédigée par écrit à l'aide du formulaire prévu à cet effet et envoyée par courrier électronique ou postal. Lorsque les partenaires feront la demande, ils seront facturés à hauteur de 100 pour cent du total de la facture, ce montant étant payable à l'UIA dans les 30 jours de la réception de la facture.

Le partenariat ne sera confirmé que lorsque la totalité de la somme aura été reçue. Tout versement effectué dans le cadre du partenariat est non remboursable.

## ■ Utilisation de l'espace/des objets promotionnels

Chaque partenaire devra impérativement porter le badge officiel du séminaire de l'UIA à tout moment.

Dans le cadre des stands d'exposition, l'ensemble des démonstrations ou des autres activités promotionnelles devront impérativement se dérouler à l'intérieur des limites de la zone attribuée à votre organisation.

Le partenaire ne pourra pas distribuer d'objets promotionnels dans une salle de conférence ou lors d'une réunion. Les objets promotionnels d'une société ne devront pas interférer avec le partenariat ou empiéter sur la zone d'exposition d'une autre société.

Les exposants ne pourront céder ou sous-louer aucun espace leur ayant été attribué et ne pourront exposer ou faire de la publicité pour des produits autres que ceux qu'ils fabriquent ou commercialisent dans le cadre de leurs activités habituelles.

## ■ Badges des exposants

Les exposants se verront attribuer un maximum de deux badges par stand. Les badges des partenaires seront distribués sur place lors de l'inscription. Les exposants devront impérativement porter leurs badges à tout moment et ces badges seront uniquement délivrés au nom des représentants du partenaire indiqués sur le formulaire d'inscription du partenaire. Le badge ne permet d'accéder qu'à la zone d'exposition. L'accès aux conférences est interdit aux exposants, toute personne ne respectant pas cette consigne sera priée de sortir. Les exposants et partenaires ne sont pas autorisés à inviter d'autres personnes dans les zones de conférence ou d'exposition. Dans le cas où l'exposant aurait besoin de badges supplémentaires en plus des deux badges attribués dans le cadre du contrat, des frais supplémentaires de 100 € HT\* par badge seront facturés.

## ■ Stand d'exposition

Les exposants sont responsables de l'intégralité des coûts de transport, décoration et personnel venant s'ajouter à ceux fournis par l'UIA.

Pour toute information relative à l'acheminement, veuillez contacter Colette Surin par téléphone au +33 1 44 88 55 66 ou par courrier électronique à l'adresse [csurin@uianet.org](mailto:csurin@uianet.org)

## ■ Utilisation de la liste des participants

La liste des participants ne comportera que des adresses postales (aucune adresse de messagerie électronique et aucun numéro de téléphone ou de télécopie ne seront fournis) et ne pourra être utilisée qu'une seule fois. Aucune version mise à jour de la liste ne sera fournie une fois que la liste aura été achetée.

## ■ Libération des stands

Aucun exposant ne commencera à démonter ou à remballer ses produits avant la fin de la dernière pause café du dernier jour du séminaire.

Chaque partenaire sera responsable de l'emballage et de l'identification du matériel qui devra être prêt à être expédié avant la fermeture du guichet des inscriptions du séminaire. Tout objet laissé sur le stand à la fin du séminaire et n'étant pas emballé, identifié et marqué comme devant être expédié sera enlevé et détruit.

## ■ Espace de réception

Il est entendu qu'aucune chambre, aucune suite ou aucun autre espace de l'hôtel où se déroule le congrès ne pourra être utilisé en tant que zone d'exposition, atelier ou à toute autre fin commerciale au bénéfice de l'exposant.

Toute organisation de cocktails, de journées portes ouvertes et d'événements similaires par un exposant devra être confirmée par la direction du séminaire de l'UIA afin de ne pas entrer en conflit avec les événements du programme.

## ■ Badges de participants offerts

Les badges de participants offerts dans le cadre d'un contrat de partenariat ne peuvent être utilisés que par des représentants des sociétés partenaires assistant en qualité de participants et ne sont valables que pour la personne dont le nom figure sur le badge. Un formulaire doit être complété afin de recevoir l'un de ces badges. Les badges de participants offerts doivent être portés à tout moment, ne peuvent être échangés entre collègues et ne doivent pas être modifiés ou recouverts par un autre insigne. Un badge de participant offert permet à son détenteur de bénéficier des mêmes avantages qu'un participant ayant payé. Les détenteurs de badges de participants offerts peuvent participer à la cérémonie de bienvenue, aux conférences mais aussi acheter des tickets pour les événements de l'UIA.

## ■ Assurance

Il est fortement conseillé à l'ensemble des exposants de souscrire une assurance couvrant les

pertes et dommages et une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels ou matériels aux tiers.

Les objets utilisés sur le stand devront être couverts dès le moment où ils seront expédiés et pendant leur installation, au cours de la période du congrès, au moment de la libération du stand et jusqu'à ce que l'ensemble des objets aient été reçus au lieu d'origine.

L'exposant assume l'intégralité de la responsabilité de toute perte, tout dommage et toute réclamation concernant des dommages subis par l'équipement du stand de l'exposant et par tout autre bien apporté dans les locaux de l'événement et devra garantir l'UIA contre ces abus, dommages et réclamations.

## ■ Report ou annulation du séminaire

L'UIA sera en droit, à son entière discrétion, de reporter ou d'annuler le séminaire et ne sera en aucune façon tenue responsable à l'égard du partenaire au titre des pertes résultant de ce report ou de cette annulation. L'UIA ne sera pas tenue d'exécuter les dispositions du présent contrat relatives à la mise à disposition d'un stand d'exposition dans le cas où l'absence de mise à disposition serait due à l'une des causes suivantes : les locaux endommagés ou détruits par un incendie, un cas fortuit, un ennemi public, une guerre ou des insurrections, des grèves, une loi, ou pour toute autre cause indépendante de la volonté de l'UIA.

Toutefois, dans l'éventualité où l'UIA serait dans l'impossibilité d'organiser un séminaire/formation pour l'une des raisons indiquées ci-dessus, elle remboursera au partenaire les sommes qu'il aura déjà versées au titre du partenariat.

## ■ Loi applicable et attribution de compétence

Tous les contrats seront exclusivement régis par le droit français et interprétés selon ce droit sans qu'il soit tenu compte des principes [de conflit] de lois.